

Quelques réflexions sur le club ...et questions que j'aurai posées en fin d'AG .

Où se trouve les conditions pour un Barbet d'être Champion de France de beauté et de travail(si cela existe)

Existe t-il un standard de travail ?

Existe t-il un listing de tous les propriétaires de Barbets en France ??

Juges formateurs existent-ils ,si non pourquoi??

Quels sont les juges TAN eau ?? Y a t-il des membres du Comité ?

Revoir le site du Club cela est-il envisagé ?

Le règlement TAN est où ??

A mon avis suppression du compte Facebook "libre" sur le Club pour éviter des polémiques.

Pour 2016 malgré que le calendrier soit sorti ne peut-on pas couplé la NE à Nantes avec l'AG ?

Ne peut-on pas envisager une adhésion directe par l'éleveur la première année lors de la vente d'un chiot ? Mis sur pied quand je présidai le club du Braque de l'Ariège , la seconde année 70% des gens adhéraient.

Je pense que les nouveaux statuts sont dictés par la SCC pour être en conformité avec eux

Une remarque :

Pour des raisons de commodité il pourra faire usage d'appellations Club du Barbet , Club du Lagottocela sent à long terme l'éclatement du Club des chiens d'eau en divers associations au début sans doute sous tutelle du Club des chiens d'eau ,où du moins certain vont s'engouffrer dans la brèche..un peu risqué à mon sens .(article 1:forme)

Questions envoyée par mel début Octobre :

Nombre naissances en 2010 2011 2013 2014 2015 (si possible) avec nom éleveur ou naisseur.

Nombre inscriptions définitives au LOF en 2010 2011 2013 2014